

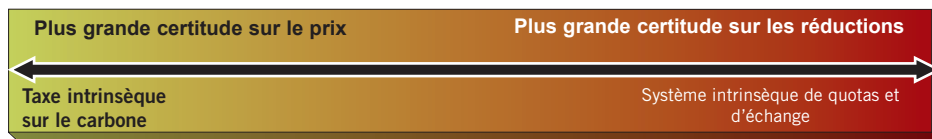


## Prix pour le carbone

On s'entend largement sur le fait que le moyen le plus efficace de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) consiste à imposer un prix sur les émissions de carbone.<sup>1</sup> En mettant un prix sur chaque tonne de carbone émise par une entreprise ou une industrie, le carbone acquiert une valeur. Cela signifie qu'il existe désormais un coût pour émettre du carbone. Les entreprises et les ménages chercheront à éviter ces coûts en réduisant leurs propres émissions de carbone, ou en investissant dans de nouvelles technologies à faibles émissions de carbone, ou d'autres mesures d'efficacité énergétique.

Il y a deux principaux moyens de fixer ce prix : soit par une taxe sur le carbone, soit par des systèmes de quotas et d'échange. Dans le cas de la taxe sur le carbone, le gouvernement établit un prix pour les émissions de carbone. Dans un système de quotas et d'échange, le gouvernement impose une limite sur la quantité d'émissions permise par une entreprise, telle une usine. Les entreprises effectueront entre eux des échanges de permis d'émissions de carbone selon le fait qu'ils ont atteint leur quota et possèdent alors des permis d'émissions à vendre, ou qu'ils ont dépassé leur quota et nécessitent l'achat des permis additionnels. Le prix pour le carbone est alors fixé par le marché, selon l'offre et la demande.

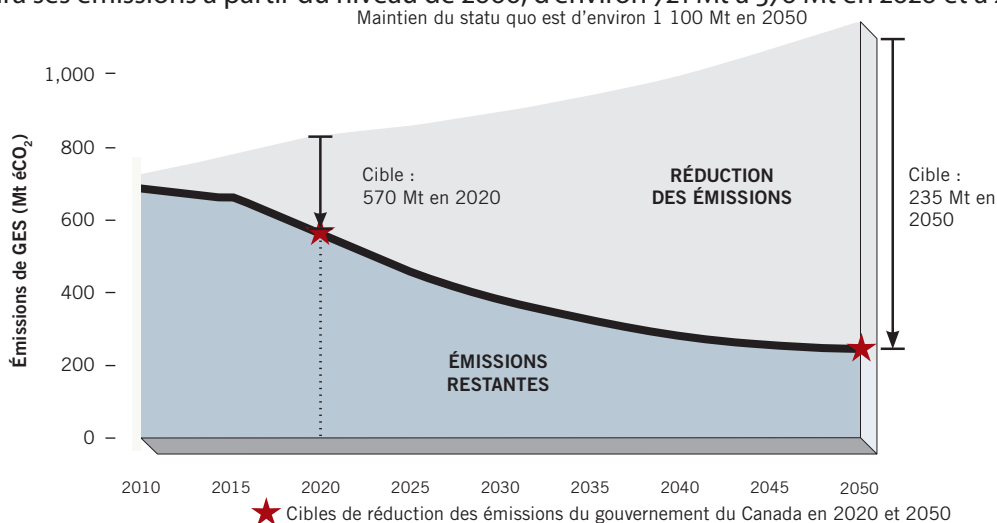
En règle générale, les systèmes axés sur une taxe pour le carbone procurent une plus grande certitude quant au prix pour le carbone, ce qui à son tour permet de mieux planifier les opérations, tandis que les systèmes de quotas et d'échange procurent une plus grande certitude quant à la réduction, mais présente un potentiel d'incertitude économique en raison de la fluctuation des prix.



Pour évaluer les réalités complexes des économies réelles, la plupart des systèmes proposés ou existants comportent des éléments d'un système de quotas et d'échange et des éléments d'une taxe sur le carbone.

## Le quota

Le quota fait référence à la quantité totale des émissions de carbone provenant de tous les types d'émissions dans l'ensemble de l'économie. Le quota est établi par le gouvernement, soucieux d'atteindre les cibles de réduction des émissions. Plus le plafond diminue, plus grandes sont les réductions des émissions de carbone. Les cibles du gouvernement du Canada sont fixées dans le plan Prendre le virage du Canada. Selon les cibles, le Canada réduira ses émissions à partir du niveau de 2006, d'environ 721 Mt à 570 Mt en 2020 et à 235 Mt en 2050.<sup>2</sup>



En termes pratiques, le gouvernement établit le quota en attribuant des droits pour les émissions de carbone permises pour les entreprises ou les secteurs industriels de l'économie. Le nombre de droits d'émissions négociables est égal au quota. Si le quota était de limiter les émissions à 100 millions de tonnes de carbone au cours d'une année, 100 millions de droits d'émissions seraient alors émis pour cette année. Les droits sont habituellement accordés pour une période de conformité d'environ trois à cinq ans. À la fin de chaque période de conformité, les entreprises doivent pouvoir prouver la possession de droits pour leurs émissions réelles. Le quota est réduit au fur et à mesure afin de générer moins d'émissions de carbone dans l'ensemble de l'économie et d'atteindre les objectifs environnementaux.

## L'échange

Une fois les droits accordés, le système d'échange se met en branle. Les entreprises ne pourront dépasser les quotas d'émissions de carbone qui leur ont été confiés. Celles qui le dépassent devront acheter des droits d'émissions à une autre entreprise qui possède des droits d'émissions excédentaires.

Au début de chaque période de conformité, les droits d'émissions de carbone peuvent se manifester sur le marché soit par vente aux enchères, soit par attribution administrative. Les droits d'émissions représentent une valeur importante qui peut être accordée directement aux bénéficiaires afin d'être utilisés ou vendus, ou ces derniers peuvent être vendus aux enchères et les recettes acheminées à une variété d'utilisations. Les participants du marché mettent une enchère sur les droits selon leurs besoins anticipés, et les prix de départ dépendent de l'offre et de la demande dans l'enchère.

Pendant la période de conformité, les participants du marché continuent d'acheter et de vendre des droits à mesure que leurs besoins réels changent. De cette façon, le prix du carbone continue de changer, ce qui représente les progrès concrets dans la réduction des émissions.

## Innovation

Un prix pour le carbone signifie que des émissions plus élevées entraîneront des coûts de fonctionnement, ce qui stimulera la formation de solutions novatrices visant à réduire les émissions. Le marché récompensera les technologies dont l'efficacité est prouvée, ce qui fera en sorte que les entreprises cernent rapidement les réductions des émissions les plus rentables. À long terme, le système continuera de stimuler l'innovation. De moins en moins de droits seront accordés, ce qui garantira que le coût de ces droits suffira pour encourager des mesures continues de réduction des émissions.

## Marchés internationaux

Les programmes de quotas et d'échange peuvent être conçus de telle sorte à faire le lien avec d'autres systèmes d'échange semblables dans d'autres régions, ce qui a l'avantage d'élargir le marché, et donc de procurer davantage de possibilités de réduire les émissions à faible coût. L'échange de droits internationaux peut contribuer à résoudre certains problèmes de compétitivité pour les industries à forte intensité de carbone en harmonisant les prix du carbone dans l'ensemble des marchés vis-à-vis les partenaires commerciaux.

1 Chaque référence au carbone dans la présente fiche d'information fait état des changements au niveau de tous les gaz à effet de serre, pouvant se mesurer en termes d'unités de  $eCO_2$  (équivalent de dioxyde de carbone).

2 Environnement Canada.

